Mai 2012 - N° 2

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIES
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

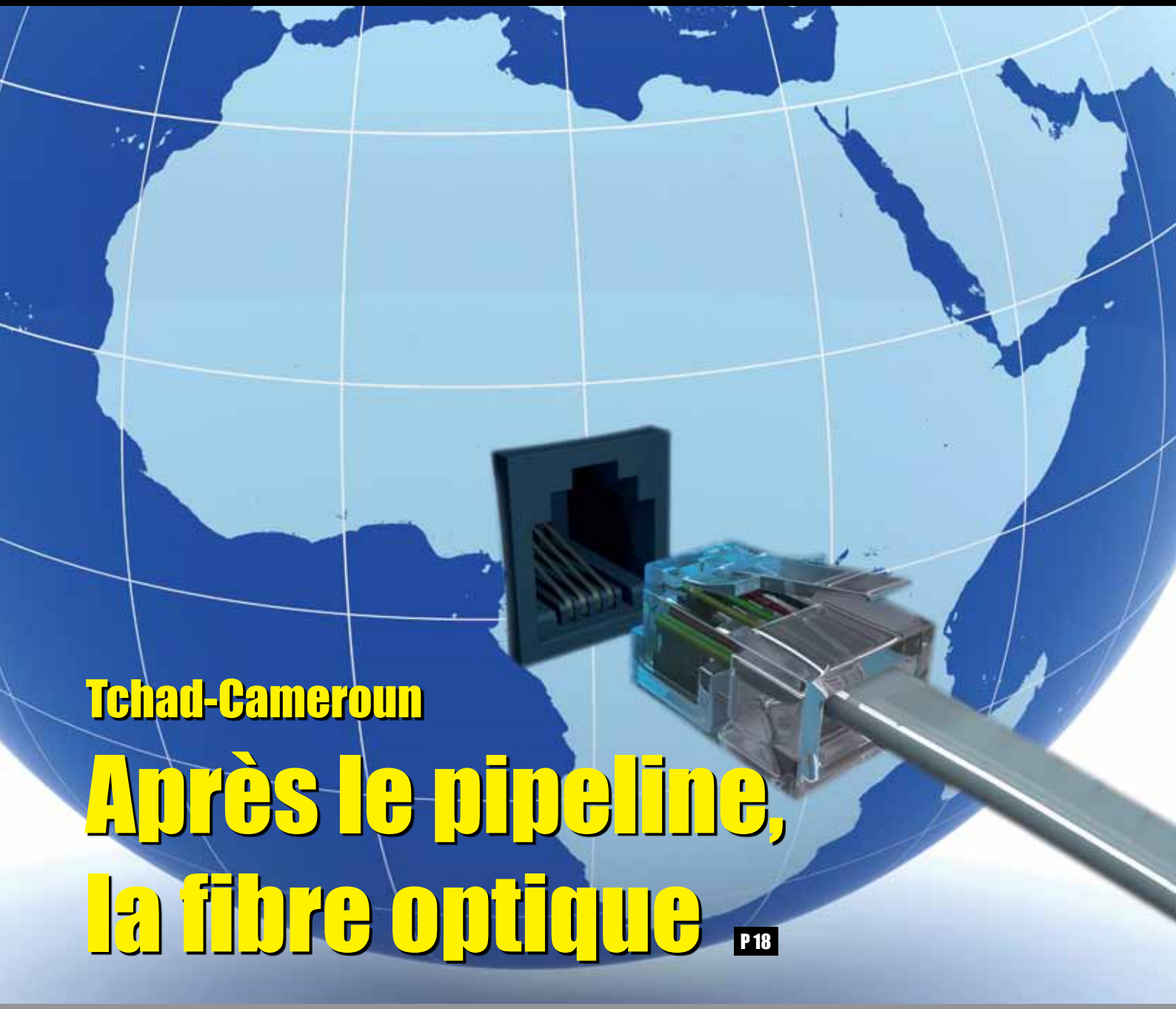

Tchad-Cameroun

Après le pipeline, la fibre optique

P 18

GESTION PUBLIQUE

Les marchés publics sous haute surveillance P 4

KRIBI

6500 milliards de franc CFA d'investissement P 10

GRANDS CHANTIERS

241 milliards FCFA pour l'autoroute Douala-Yaoundé P 9

LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Financer le secteur privé

Promouvoir l'entrepreneuriat local

Créer des emplois

Encourager une croissance durable

Améliorer les conditions de vie

Enrayer la pauvreté

bio | Development through Investment

Pour découvrir comment introduire une demande de financement, consultez notre site web *www.bio-invest.be* ou envoyez-nous un courriel à *info@bio-invest.be*.

AU SOMMAIRE

13 · Augmentation prévisible des recettes du pipeline Tchad-Cameroun

16 · Camair-Co souffle sa première bougie

22 · Christophe Eken a aussi ses « grands chantiers »

21 · Le guide de l'investisseur

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited - Rooms 1102-1103, 11F, etc., Kowloon Building, 555 Nathan Road, Monkok, Kowloon, Hong Kong

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Agence ECOFIN, Guy C. MOUSSI, Alain COLY, Mamadou CISSÉ, Dominique FLAUX, Bénédicte CHATEL
www.agenceecofin.com

Opérateur
Séquence Media SA
www.sequencemedia.com
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Séquence Media, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@sequencemedia.com
Au Cameroun
Sté Galma, Yaoundé
Tél + 237 22 21 97 84

Diffusion et Impression
Ste GALMA (imprimerie du soleil Levant)
BP 15903 Yaoundé, Cameroun
Marlyse BIEME ONANA (DG)
Tél. : 00 237 22 21 97 84 - 99 59 11 95

Gratuit – Ne peut être vendu

Les marchés publics sous haute surveillance

Le Cameroun veut en finir avec les détournements de budgets ou les exécutions approximatives des contrats. Un décret vient de fixer de nouvelles procédures d'attribution et de contrôle des marchés publics.

En 2012, dans un contexte de grands chantiers d'infrastructures et de modernisation du pays, 5017 contrats d'une valeur de plus de 653 milliards FCFA (environ 1 milliard €) doivent être conclus et exécutés par l'Etat et ses démembrements. C'est l'occasion pour Abba Sadou, ministre délégué à la présidence de la République chargé des Marchés publics, de mettre en place un nouveau système de gestion de ces marchés, plus transparent et plus rigoureux, et qui garantisse la liberté d'accès à la commande publique ainsi que l'égalité de traitement des candidats.

SUIVIS D'EXÉCUTION

Tous les marchés supérieurs à 50 millions FCFA (76 200 €) feront l'objet d'un suivi d'exécution qu'effectue le ministre en charge des Marchés publics, assisté d'un observateur indépendant, lui-même recruté sur appel d'offres par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ce suivi se fera à partir du lancement d'appels d'offres jusqu'à la passation et le contrôle de l'exécution sur le terrain, imposant ainsi une traçabilité complète du dossier.

Avec le développement des grands chantiers, l'Agence de régulation des marchés publics a du pain sur la planche.

AUDITEUR INDÉPENDANT

De plus, un auditeur indépendant recruté par l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) se chargera de l'audit systématique, en fin de chaque année, de tous les marchés supérieurs à 500 millions et de 25% de ceux compris entre 50 et 500 millions.

Jean-Jacques Ndoudoumou, directeur général de l'ARMP.

Les marchés dont les montants sont inférieurs à 50 millions seront, quant à eux, gérés par les ministres, les exécutifs communaux et les dirigeants des démembrements de l'Etat, appuyés par les commissions de passation.

AVIS TECHNIQUES

Le nouveau système veut également tenir les maîtres d'ouvrage à distance des commissions de passation des marchés, dont les présidents et leurs secrétaires seront désormais nommés par le ministre. Ces commissions délivreront un avis technique sur les projets de dossiers d'appel d'offres et de demande de cotation préparés par les ordonnateurs de dépense. Elles organiseront également les séances d'ouverture des plis et proposeront l'attribution des marchés au ministre des Marchés publics ou à l'autorité compétente.

GUY C. MOUSSI

LES PME INCITÉES À PARTICIPER

« *Les petites et moyennes entreprises sont effrayées par les marchés financés par la Banque mondiale* », d'où la tenue d'un séminaire organisé à Douala par la Chambre de commerce et destiné aux PME camerounaises. « *C'était une occasion de voir ce que la Banque mondiale a mis en place en vue de garantir l'accès aux marchés publics pour les PME* », a déclaré Abanda Kpama, représentant d'une des 30 entreprises locales ayant pris part au séminaire.

Pour Irène Belinga, de la Chambre de commerce, les PME doivent impérativement se familiariser aux procédures conduisant à l'obtention de ces marchés.

LES TRAVAUX ROUTIERS SERONT SUBORDONNÉS AUX ÉTUDES DU LABOGÉNIE

Selon la consigne du Premier ministre Philémon Yang, présidant la 12ème session du Conseil national de la route, les maîtres d'ouvrage et les maîtres délégués devront « *veiller à l'effectivité des études et analyses des sols, préalablement à la réalisation des projets routiers, à travers un recours systématique à l'expertise du Labogénie, le Laboratoire national de génie civil* ».

Philémon Yang va même plus loin en demandant au ministre délégué à la présidence en charge des Marchés publics « *d'examiner, en liaison avec toutes les parties concernées, la possibilité de confier au Labogénie des prérogatives de puissance publique, pour ce qui relève des ouvrages publics* ».

Une pluie de réformes annoncées

A l'issue de ces assises bouclées à l'hôtel Sawa de Douala, plusieurs réformes ont été annoncées par le Premier ministre, assorties de recommandations formulées sur une douzaine de domaines.

3èmes assises du Cameroun Business Forum : Philémon Yang a fait de l'amélioration du climat des affaires une priorité.

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Philémon Yang a exigé la mise en conformité des procédures avec les textes révisés de l'Acte uniforme Ohada, qui prévoit l'abandon d'un certain nombre de pièces jusqu'à ce jour exigées dans la constitution du dossier de création d'entreprise : plus besoin de la copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou du certificat de célibat...

DÉCLARATIONS FISCALES EN LIGNE

L'administration fiscale, notamment la division des grandes entreprises, devra lancer, d'ici mai 2012, le projet de plateforme des télé-procédures fiscales. Quant au Ministère des finances, il est appelé à renforcer le dispositif de lutte contre la contrebande, la fraude et la contrefaçon par la mise en application de la vignette sécurisée sur certains produits manufacturés. Cette administration devra par ailleurs veiller à l'adoption du principe de délivrance de la quittance de paiement dès présentation de l'ordre de virement.

GESTION DES CONFLITS FACILITÉE

Le Ministère de la justice devra s'atteler, d'ici mai 2012, à la désignation des magistrats dans les chambres commerciales auprès des juridictions d'instance, et à mettre en œuvre un plan de formation. L'accélération de la finalisation du Code civil, du Code pénal et du Code de procédure civile et commerciale est jugée nécessaire. Le secteur privé est invité à sensibiliser les opérateurs économiques sur les textes révisés de l'Ohada.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Le Premier ministre a instruit les Ministères des finances et des mines d'élaborer une stratégie proactive de promotion des investissements axée sur deux ou trois filières prioritaires. Il a, par ailleurs, insisté sur l'accélération de l'élaboration de certains codes sectoriels, dont le Code touristique. La finalisation de la loi sur les zones économiques n'a pas été en reste.

AMÉLIORATION DES SERVICES COURANTS

Le département ministériel compétent et les principaux opérateurs de ces filières ont été sommés de veiller à la réduction des délais de raccordement aux réseaux électrique et hydraulique en zone périurbaine.

Le secteur privé est invité à sensibiliser les opérateurs économiques sur les textes révisés de l'Ohada.

GCM

Vers un cadastre national centralisé et sécurisé

Jacqueline Koung a Bessike, ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (MINDCAF), pilote le projet.

D'après une étude menée par la Banque africaine de développement, au lieu de six mois prévus par les textes, la délivrance d'un titre foncier au Cameroun prend entre deux et sept ans. La coexistence de six réseaux géodésiques favorise la falsification du document. Ce qui entraîne la méfiance du secteur bancaire, des conflits sociaux et de longs contentieux.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement, appuyé par la BAD, lance un projet d'appui à la modernisation du cadastre et au climat des affaires qui assurera la mise en place d'un réseau géodésique unique où seront rapatriés toutes les données et tous les titres fonciers existant sur le territoire national.

Evalué à environ 6,3 milliards FCFA et financé à 85% par la BAD, le projet commencera, dans une première phase, par les villes de Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua.

L'opération contribuera à la maîtrise de l'occupation du sol au Cameroun, à l'amélioration de la recette foncière, à la fiabilisation du titre foncier, nécessaire aux promoteurs comme aux agriculteurs pour gagner la confiance des banques. **MAMADOU CISSÉ**

LES CONTRIBUABLES INVITÉS À S'ACQUITTER DE LA TAXE FONCIÈRE

L'administration fiscale a lancé une campagne de sensibilisation en vue d'améliorer les ressources issues de l'immobilier. Selon la Direction générale des impôts, le taux d'imposition sur la taxe foncière est fixé à 0,1% de la valeur de l'immeuble. Ce montant est majoré de 10% au titre des centimes additionnels communaux. Le législateur ayant tenu compte de la justice sociale en n'indexant plus la taxe sur la superficie, comme avant 2005. Payée annuellement au plus tard le 15 mars, cette taxe est prélevée sur les propriétés immobilières, bâties ou non, sur tout le territoire national. Elle concerne « *aussi celui qui est, de fait, en possession d'immeubles, bien que ses droits ne soient pas encore établis par un titre foncier* ».

La réhabilitation de l'« immeuble de la mort » sera achevée en fin d'année

Cet imposant édifice bâti sur une superficie de 30 000 m² en plein cœur de la capitale camerounaise va bientôt briller à nouveau. Avec sa tour de 18 étages et ses trois bâtiments annexes d'une capacité de près de 750 bureaux, ainsi que son parking de près de 300 places, l'immeuble ministériel n°1, l'un des plus imposants ouvrages architecturaux du pays, subit une véritable cure de jouvence. Si à certains étages on retrouve encore quelques traces de vandalisme sur les murs, dans l'ensemble, la rénovation est perceptible.

ENTREPRISE CHINOISE

A la fin des travaux, 50% seront attribués à l'Etat qui va y installer certains ministères, et le reste reviendra au privé. La CNPS (Caisse nationale de prévoyance sociale), à qui l'Etat avait confié la réhabilitation, sera responsable de la gestion de l'édifice pendant 40 ans renouvelables, jusqu'à sa rentabilisation totale.

A l'initiative de la CNPS, les travaux de réfection, estimés à 16 milliards FCFA et devant durer 24 mois, ont démarré le 1er juin 2010. Ils sont réalisés par la China Shanxi Construction Engeneering Corporation, constructeur du Palais polyvalent des sports de Yaoundé.

LE SOURIRE AUX LÈVRES

En visitant le chantier, c'est avec le sourire aux lèvres que le ministre du Travail et de la Sécurité sociale Grégoire Owona, son homologue des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindcaf) Jacqueline Koung a Bessike, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Habitat et du Développement urbain, Marie Rose Dibong, ont quitté les lieux en début d'après-midi. « *Nous sommes satisfaits de l'état d'avancement des travaux. Ils sont réalisés à près de 40% et nous sommes sûrs que les 60% restants seront achevés dans les délais. Et nous pensons qu'en fin d'année 2012, ou en début d'année 2013, l'immeuble de la mort n'aura plus ce nom* », se réjouit le ministre. Et comme l'a expliqué le directeur général de la CNPS, Noël Alain Mekulu Mvondo Akame, les défauts enregistrés au début des travaux étaient dus au fait que la réfection avait été entamée en l'absence des plans initiaux. Grâce au savoir-faire des entrepreneurs, ces manquements ont été corrigés. **AE**

Une tour de 18 étages et trois bâtiments annexes d'une capacité de près de 750 bureaux, ainsi qu'un parking de près de 300 places.

« *Nous pensons qu'en fin d'année 2012, ou en début d'année 2013, l'immeuble de la mort n'aura plus ce nom* », se réjouit le ministre Grégoire Owona.

PRESQUE TRENTE ANS

C'est en 1984 que la construction avait été entamée par le gouvernement. Les travaux de construction se sont brusquement interrompus en 1987 alors qu'ils étaient réalisés à plus de 80%. L'usure du temps a ensuite fait son œuvre, l'action humaine et le vandalisme aussi. D'où l'appellation « immeuble de la mort » intervenue autour des années 1990.

Autoroute Douala-Yaoundé : Eximbank accorde 241 milliards franc CFA

Avec un taux d'intérêt de 2% sur vingt ans assorti de sept ans de différé, le prêt de la banque chinoise servira au financement de la phase I du projet, qui concerne un linéaire de 80 km entre Yaoundé et Bot-Makak.

Sollicitée fin octobre 2011 par le gouvernement camerounais, représenté par le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), pour un prêt de 241 milliards FCFA en vue de la construction de la première phase de l'autoroute entre Douala et Yaoundé, Eximbank, de Chine, a favorablement répondu. « *Cette institution bancaire a marqué son intérêt, perceptible à la quantité et à la qualité des documents qu'elle nous a demandés* », témoigne un proche du dossier.

PROMESSE TENUE

A la vérité, tout s'est joué dès la signature, le 8 août 2011, du contrat relatif à la conception et à la réalisation de l'autoroute Yaoundé-Douala, notamment la phase I, entre le ministre des Travaux publics (MINTP) et le directeur général de China First Highway Engineering Company Limited (CFHECL), entité de la China Communications Construction Company Limited (CCCC). Durée des travaux : 48 mois.

Dans le mémorandum d'entente qui avait fixé le cadre des négociations, l'entreprise chinoise s'était engagée à faciliter l'obtention des financements auprès des bailleurs de fonds. Selon un mécanisme bien huilé, les responsables du MINEPAT et du MINTP avaient l'intime conviction qu'Eximbank, quelques fois intervenue dans les négociations aux côtés de l'entreprise chinoise, financerait ce projet.

Depuis la signature du contrat avec CFHECL, l'entreprise chinoise est installée au Cameroun dans l'attente de financements. Elle a poursuivi les études techniques, comme indiqué dans le contrat. Quelques points de convergence sont, par exemple, définitivement établis sur le tracé final de l'autoroute, projet subdivisé en trois lots. Le choix de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam a été abandonné au bénéfice d'un schéma étoilé : Yaoundé-Yingui dans le Nkam et Yingui-Bafoussam. Avantage : la réduction du linéaire de l'autoroute et la baisse des coûts de construction.

SECONDE PHASE

A présent que la première phase a trouvé les financements, nul doute que l'attention du gouvernement camerounais va désormais porter sur les deux autres lots. L'Union européenne, qui a financé le réaménagement de l'actuelle route Yaoundé-Douala, prend des informations sur le projet de la nouvelle autoroute.

GUY C. MOUSSI

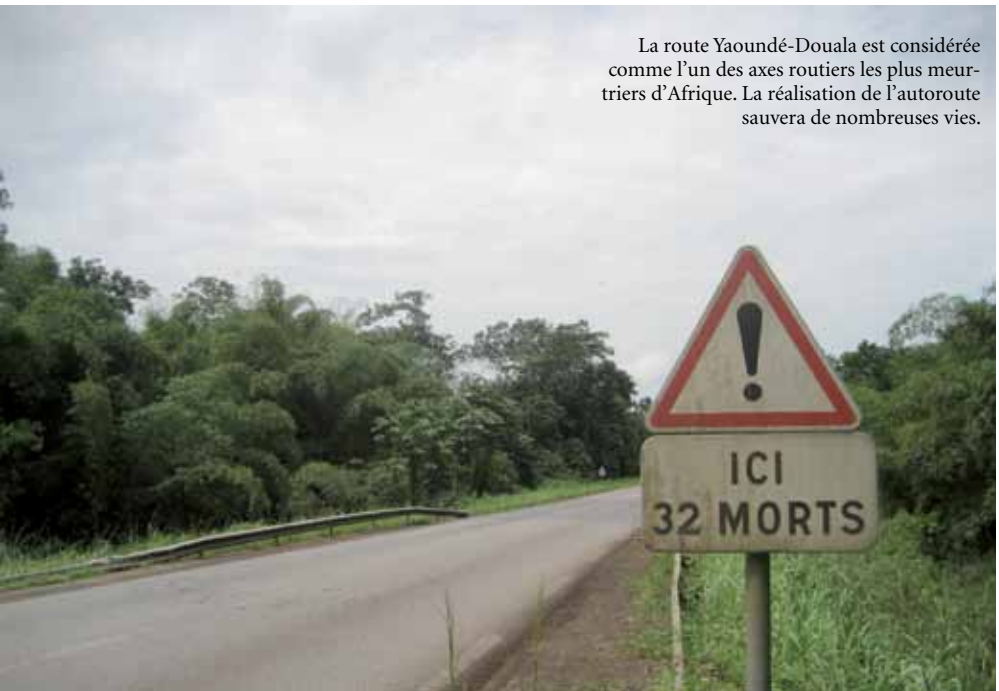

La route Yaoundé-Douala est considérée comme l'un des axes routiers les plus meurtriers d'Afrique. La réalisation de l'autoroute sauvera de nombreuses vies.

Naissance du complexe industrialo-portuaire de Kribi

Les aménagements identifiés par le schéma directeur portent sur une superficie d'environ 26 000 ha.

Le changement de dénomination du projet de construction du port en eaux profondes de Kribi en complexe industrialo-portuaire en dit long sur les intentions du gouvernement.

Le schéma directeur d'aménagement global a été officiellement présenté le 14 mars dernier à Yaoundé par le président du comité de pilotage et de suivi du complexe. Au-delà du changement de nom, c'est toute une ville qui doit naître autour du port de Kribi, et de nombreuses dessertes routières et ferroviaires à construire. Aussi, de lourds investissements à hauteur de 6500 milliards FCFA sont-ils attendus avec un impact énorme.

Ce montant a été révélé ce mercredi à Yaoundé par Louis Paul Motaze, président du comité de pilotage et de suivi de la réalisation dudit complexe, par ailleurs secrétaire général des services du Premier ministre, lors de sa présentation du plan général des aménagements portuaires, urbains et infrastructurels de ce gigantesque projet mené par l'entreprise Royal Haskoning.

Réalisés sur une superficie d'environ 26 000 ha (260 km^2), les aménagements identifiés par le schéma directeur intègrent un port général avec un terminal à conteneurs, un terminal polyvalent, un terminal aluminium, hydrocarbures et céréalier. Deux autres terminaux sont prévus, notamment méthanier et minéralier. Il est aussi prévu le port de plaisance, de pêche industrielle, une base navale, des zones d'urbanisation et des sites touristiques.
Tous les contours du développement de la ville de Kribi ont été cernés dans une projection à l'horizon 2040.

DOMINIQUE FLAUX

6500 milliards FCFA d'investissement attendus

Le schéma directeur intègre un vaste développement industriel servi par un port général en eaux profondes doté de plusieurs terminaux : hydrocarbures, minéraux, conteneurs, vrac...

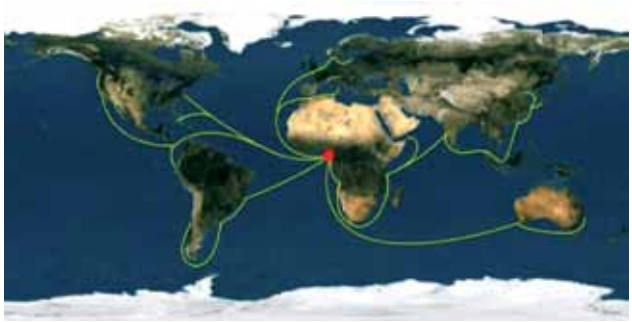

L'ambition de Kribi est de devenir le premier hub de logistique du golfe de Guinée, avec une capacité totale de chargement et de déchargement de plus de 100 millions de tonnes.

Le terminal à conteneurs de Kribi pourra accueillir des navires jusqu'à 50 000 tonnes. Sa capacité sera de 400 000 EVP dans une première phase, puis de 800 000 EVP.

Le port comprendra vingt postes de quai équipés de portiques polyvalents et de grues portiques mobiles.

Point d'arrivée du pipeline Tchad-Cameroun, Kribi va également devenir un grand port pétrolier et minéralier, avec un port spécifique pour le gaz naturel (3,5 millions m^3 de gaz naturel liquéfié) et un autre pour le minerai de fer (35 millions de tonnes par an).

Une nouvelle ville de 80 000 habitants prendra place à quelques kilomètres de la zone industrialo-portuaire.

Un accord avec le Cameroun permettrait à Bowleven de sauver son indépendance

Kevin Hart, le directeur général de la compagnie écossaise Bowleven, veut établir un échange gagnant-gagnant avec le gouvernement camerounais.

Selon Kevin Hart, le directeur général de la compagnie écossaise Bowleven, sa compagnie est en discussion avec le gouvernement camerounais et le groupe industriel allemand Ferrostaal pour la fourniture de gaz dans le cadre d'un projet d'usine de fertilisants au Cameroun.
Selon le *Financial Times*, la compagnie a besoin, au minimum, de capitaux à hauteur de 400 millions $ pour valoriser ses actifs pétroliers. Cet accord de fourniture avec l'Etat camerounais lui permettrait d'accéder à des financements bancaires conséquents, tout en contribuant au développement de l'agriculture locale.

TRANSFORMER L'ESSAI

Depuis quelques mois, Bowleven enregistre d'honorables succès dans son exploration des blocs *offshore* camerounais. En août 2011, elle annonçait une découverte conséquente au large de Douala, à 35 mètres de profondeur, dans la zone de Rio Del Rey et de Douala-bassin, qu'elle estimait à plus de 100 millions de barils. Trois mois plus tard, en octobre, elle découvrait un nouveau gisement au puits Sapele-3, foré à 30 mètres de profondeur, avant d'annoncer un troisième succès en novembre.
La compagnie britannique, dont la surface financière n'est pas suffisante en regard des potentialités qui se présentent à elle, notamment au Cameroun, a reçu en février dernier une offre d'achat de la compagnie Dubaï Dragon Oil, attirée par le développement des hydrocarbures camerounais : « *Dragon Oil suit l'évolution de Bowleven et a entamé une première approche pour éventuellement racheter les parts actuelles et futures de cette entreprise* », avait alors déclaré la société de Dubaï.

RESTER INDÉPENDANT

Plutôt qu'une cession de sa compagnie à Dragon Oil, Kevin Hart semble ainsi privilégier un accord avec le Cameroun qui préserverait son indépendance et valoriserait ses actifs. **DF**

Le Parlement camerounais adopte un nouveau Code gazier

Basile Atangana Kouna, ministre de l'Eau et de l'Energie.

L'Assemblée nationale a adopté le 2 avril dernier le projet de loi sur le nouveau Code gazier, qui régit les activités du secteur en aval. Ce texte de 77 articles remplace la loi ancienne, votée en décembre 2002. Le gouvernement a estimé qu'il fallait tirer « *les leçons des insuffisances* » qu'elle contenait.
La loi, défendue par Basile Atangana Kouna, a recensé elle-même les buts qu'elle devra atteindre. A commencer par le cadre juridique favorable à la promotion de la mise en valeur des ressources gazières et à la protection de l'environnement. L'Etat y organise les principes qui vont gouverner sa régulation et son intervention dans le secteur. L'ancienne loi, dix ans après son adoption, n'a pas permis de tirer le meilleur parti de la riche réserve de gaz nationale, reconnaît l'exposé des motifs.

BESOINS LOCAUX

Sur un plan pratique, au chapitre des innovations, la loi nouvelle introduit « *la planification dans le développement des ressources gazières* ». La ligne directrice de cette planification souligne le caractère prioritaire des besoins énergétiques locaux.

AE

Augmentation prévisible des recettes du *pipeline* Tchad-Cameroun

La cité balnéaire de Kribi a abrité une importante réunion regroupant les responsables de la SNH, les représentants de COTCO et les mandataires des différentes administrations concernées par l'exploitation du pipeline.

D'ici peu, le pipeline Tchad-Cameroun va accueillir davantage de brut appartenant à deux nouveaux exploitants : China National Petroleum Company et Griffiths International. Le transport de ces nouvelles productions par cet oléoduc va augmenter le nombre d'enlèvements effectués au terminal de Kribi et, partant, le montant des droits de transit engrangé par le Trésor public camerounais.
Pour l'instant, 462 enlèvements ont déjà été effectués depuis le 3 octobre 2003, date de la mise en service du pipeline, soit un total de 417 millions de barils. Les retombées financières tirées par le Cameroun sont évaluées à 85,5 milliards FCFA.

DROIT DE TRANSIT PAYABLE EN BRUT

Au vu de ce qui précède, tout doit être mis en œuvre pour que les « *revenus du Cameroun ne soient plus inversement proportionnels à l'embellie des cours mondiaux du pétrole* », comme l'affirme Adolphe Moudiki, l'administrateur directeur général de la Société nationale des hydrocarbures (SNH).
Pour faciliter la transaction, la partie camerounaise a demandé, non une réévaluation du droit de transit en termes d'argent frais à injecter dans les caisses publiques, comme à l'accoutumée, mais elle a plutôt exigé de COTCO l'équivalent de ce droit en pétrole brut. **DF**

Le pipeline Tchad-Cameroun traverse tout le pays, jusqu'au port de Kribi.

La Socapalm dévoile ses atouts

La Socapalm (Société camerounaise de palmeraie) a ouvert ses portes à la presse pour une visite de ses installations, mais surtout de ses plantations sur les sites d'Edéa, Dibombari et Mbongo dans le Littoral, et de Mbambou et Kienké dans le Sud.

A cette liste, il ne manquait plus que la plantation du site d'Eséka dans la région du Centre.

Créée en 1968, la production de la Socapalm est passée de 62 000 tonnes d'huile de palme brute en 2000 à 85 000 tonnes en 2011, soit une progression de 23 000 tonnes en onze ans. Avec la nouvelle huilerie bientôt opérationnelle à Mbambou, sa capacité de production sera portée à entre 30 et 60 tonnes de régime par heure. Le projet, entièrement réalisé à fin mars, a nécessité 12 milliards FCFA. La construction de nouvelles raffineries est également annoncée.

Selon Emmanuel Ngom, coordonnateur national du PDPV (Programme de développement des palmeraies villageoises), la production nationale d'huile de palme brute oscille actuellement autour de 210 000 tonnes. Elle se répartit entre les agro-industries, soit 140 000 tonnes/an, et les producteurs privés à raison de 70 000 tonnes/an.

Principal défi à relever par l'entreprise reprise en 2000 par le groupe Bolloré : planter 3000 hectares d'hévéa à l'horizon 2017. Sur un total de 6000 ha, le palmier à huile couvre 4000 ha, et le reste, soit 2000 ha, sera réservé à la culture de l'hévéa. L'entreprise, dont la particularité est d'être la toute première à avoir effectué son entrée en bourse, représente environ 1500 employés permanents dans ses six plantations, et 4500 emplois indirects.

GUY C. MOUSSI

UN DÉFICIT DE 100 000 TONNES D'HUILE DE PALME RESTE À COMBLER

Malheureusement, l'offre ne satisfait pas la demande nationale estimée à 300 000 tonnes. Le gap reste proche de 100 000 tonnes à combler d'urgence. Pour ce faire, le Programme de développement des palmeraies villageoises entend concentrer ses efforts au cours des prochains mois sur la création de nouvelles palmeraies par des producteurs privés, la gestion efficiente des plantations existantes par une fertilisation adéquate, et l'entretien des routes villageoises.

Banque agricole : le projet serait en bonne voie

Essimi Menye, ancien ministre des Finances aujourd'hui ministre de l'Agriculture et du Développement rural, avait annoncé que ce dossier était en étude à la COBAC. Or, en janvier dernier, le régulateur bancaire d'Afrique centrale a affirmé, lors d'une réunion à Douala, que le dossier de la Banque agricole camerounaise n'était pas encore sur sa table. En fait, il semblerait que l'Etat, unique actionnaire, ait rencontré quelques difficultés à mobiliser les 10 milliards annoncés pour constituer le capital social de cet établissement de crédit. De sources généralement bien introduites, l'Etat n'aurait jusqu'ici libéré que 2,5 milliards pour le capital de la banque. Toutefois, annonce-t-on, « *le dossier de cette institution bancaire va être soumis à l'appréciation de la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC), pour agrément de l'institution et celui de ses organes sociaux.* » **AE**

Le Cameroun disposera de statistiques agricoles plus fiables

Le CountrySTAT va entrer dans sa deuxième phase au Cameroun. Ce projet, lancé il y a cinq ans et financé par la Fondation Bill et Melinda Gates pour 17 pays africains, dont le Cameroun, vise à rassembler les données statistiques agricoles par pays.

En Afrique centrale, le Cameroun est le seul pays à avoir déjà mis en place son CountrySTAT. L'objectif ici est qu'à long terme un CountrySTAT régional voie le jour, comme c'est déjà le cas dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). **AE**

Les recherches camerounaises sur le manioc portent leurs fruits

La recherche sur le manioc porte ses fruits au Cameroun. Selon l'Institut international de l'agriculture tropicale (IIAT), les rendements sont passés de 10 tonnes à l'hectare à 25-30 tonnes, grâce notamment à l'utilisation de variétés améliorées, plus résistantes aux nombreuses maladies et insectes affectant cette plante, ainsi qu'aux investissements réalisés notamment par le Fonds international de développement agricole (FIDA), dont le président, Francis Kanayo, était au Cameroun récemment.

FABRICATION DE PAIN

La production nationale de manioc est aujourd'hui estimée à 3 millions de tonnes. Outre l'accroissement des rendements, les variétés améliorées permettent d'augmenter la diversité d'utilisation du manioc en améliorant la qualité des produits transformés, allant du gari à la farine, et d'améliorer le goût, l'utilisation, la facilité d'épluchage, la couleur, etc.

La fabrication de pain à base de manioc pourrait être lancée, comme cela existe déjà au Nigeria et en Tanzanie. Pour s'attaquer aux pertes post-récoltes, des déchiqueteuses ont été distribuées en 2010 dans 25 villages pilotes, facilitant la transformation de la tubercule et réduisant ainsi les pertes.

BÉNÉDICTE CHÂTEL, COMMODAFRICA

UNE COOPÉRATION VIEILLE DE NEUF ANS

Le FIDA et le gouvernement camerounais avaient signé en 2003 un accord de financement du Programme national de développement des racines et tubercules (PNDTR) pour une durée de huit ans. Le montant de l'accord, se souvient-on, était d'environ 6,7 milliards FCFA, avec pour objectif d'améliorer les moyens d'existence des populations rurales, principalement les femmes, à travers le développement de la filière manioc.

Les résultats, présentés au président du FIDA par Thomas Ngué Bissa, coordonnateur national du programme, sont éloquents. En effet, reconnaît-il, « *les fonds investis ont permis d'appuyer en production, transformation et commercialisation dans 1000 villages, 85 000 ménages ruraux à travers le triangle national* ». Un rapport de l'INS, Institut national de la statistique, souligne que le projet a permis une augmentation globale de la production de manioc de l'ordre de 214% dans les programmes appuyés par le PNDTR. La consommation domestique et les revenus tirés de la vente de ces produits ont suivi la même tendance. **GCM**

Camair-Co souffle sa première bougie

A l'occasion de la célébration du 1er anniversaire de la compagnie aérienne, Alex Van Elk, son directeur général, Emmanuel Mbozo'o Ndo, le directeur général adjoint, et Marthe Mfout, directeur des ressources humaines, ont fait l'état des lieux d'une structure qui effectue ses premiers pas, 365 jours après sa mise sur pied et son décollage.

DU TACT ET DE LA PATIENCE

Camair-Co n'aura pas surfé sur un long fleuve tranquille. Au rang des difficultés qui ont failli gêner son envol, Alex Van Elk évoque la situation embarrassante de l'aéronef baptisé le « Dja », cloué au sol durant plusieurs années à cause de défaillances techniques. Il a fallu du tact et de la patience pour que cet aéronef soit remis en selle.

De même, le nombre de passagers enregistrés lors des premiers vols était « *catastrophique* ». Il a fallu engager une vaste opération de charme en direction de la clientèle pour que le ratio s'améliore, aussi bien en basse saison qu'en haute saison.

Au total, 10 939 passagers ont été transportés (à l'intérieur du Cameroun, en Afrique centrale, de l'Ouest et en Europe), pour un ensemble de 372 vols avec le Boeing 767 et 498 vols a bord du Boeing 757.

La desserte de Bangui, de l'aveu du DG, n'aura pas rapporté les fruits escomptés en raison du faible taux de remplissage enregistré pour cette ligne. Par ailleurs, avec 32 milliards FCFA mis en place dans le cadre du plan d'investissement de Camair-Co, en accord avec les pouvoirs publics, la compagnie nationale aérienne a pu mobiliser 15 milliards au titre des impôts. Des indications qui ont coupé court à une rumeur de demande de rallonge budgétaire qu'aurait initiée la direction générale.

UN PERSONNEL LOCAL À 95%

Au chapitre des bons points que Camair-Co a engrangés en un an

d'existence, le *staff* se réjouit d'avoir investi dans la formation de son personnel et d'avoir fait le pari des ressources humaines locales plutôt que des expatriés. L'effectif de Camair-Co affiche, en 2012, 398 employés camerounais pour 21 expatriés. **GCM**

CAMAIR-CO REVOIT SES PRIX À LA BAISSE

Alex Van Elk, directeur général, avec l'équipe de Camair-Co.

Les prix préférentiels accordés aux clients vont être revus à la baisse dès ce mois d'avril, soit 165 000 FCFA hors taxes le billet d'avion pour Paris.

Guerre ouverte contre les faux agents immobiliers dans le Littoral

Au cours de cette opération menée en collaboration avec l'Ordre national des agents immobiliers et la Communauté urbaine de Douala, ardoises et tableaux servant d'affiches pour les agents immobiliers douteux dans la ville de Douala ont été saisis.

Sur le terrain, le délégué régional Ahmadou Sardouna a expliqué qu'un agent immobilier est celui qui dispose d'un mandat pour vendre un immeuble appartenant à un individu. La profession, explique-t-il, « *est régie par la loi de 2011* ». Toutefois, « *elle est truffée de faux agents qui occupent près de 95% du terrain* ».

Pour exercer comme agent immobilier, il est impératif d'être agréé auprès du Ministère du développement urbain et de l'habitat (MINDUH), après avoir déposé au préalable un dossier fiscal en bonne et due forme et payé une caution de 15 millions FCFA. Laquelle caution sert de garantie en cas de litige. Aussi vrai que la profession demande une certaine technicité, l'agent immobilier est appelé à disposer à ses côtés d'un urbaniste, d'un ingénieur du génie civil et d'un topographe. **AE**

De nouveaux responsables au port autonome de Douala et à Camwater

Le ministre des Transports, Robert Nkili, a procédé, à la demande du chef de l'Etat, à la désignation de nouveaux responsables au port autonome de Douala (PAD). Il s'agit de Shey Jones Yembe, président du conseil d'administration (PCA), et du directeur général (DG) Emmanuel Etoundi Oyono, ainsi que de son adjoint Charles Moukoko.

Ingénieur de génie civil âgé de 59 ans, le nouveau PCA a été secrétaire d'Etat aux Travaux publics, avant de retourner dans le privé. Administrateur civil né en 1956, Etoundi Oyono était jusqu'alors directeur de la Mission d'aménagement et d'équipement des terrains urbains et ruraux. Après avoir dirigé la Société de recouvrement de créances du Cameroun (SRC), il a été directeur général du PAD entre 2005 et 2008. Comme le PCA, le DGA Charles Moukoko est inscrit à l'Ordre national des ingénieurs de génie civil. Les nouveaux responsables du PAD ont officiellement pris leurs fonctions à Douala.

Shey Jones Yembe, nouveau président du conseil d'administration du PAD.

PROMU MINISTRE

Le chef de l'Etat a également mis fin au cumul des fonctions du Dr Basile Atangana Kouna. Promu ministre de l'Eau et de l'Energie le 9 décembre 2011, il continuait à présider aux destinées de Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater). Les rênes du producteur d'eau potable sont désormais confiées à Jean William Sollo, ancien DG de l'Office national de développement des forêts (ONADEF). Sur le plan international, entre 1999 et 2002, il a été président du Conseil international des bois tropicaux, dont le siège est à Yokohama, au Japon.

GCM

La construction d'une sucrerie annoncée à l'est

La ville de Batouri, dans le département de la Kadeï, va accueillir d'ici peu une usine de raffinage de cannes à sucre en vue de la production de sucre. La signature du protocole d'accord entre le Ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique et la société de droit camerounais Al Manara, en charge des travaux, serait imminente. Le coût de l'investissement est évalué à environ 33 milliards FCFA. La raffinerie de Batouri produira, en plus du sucre, de l'énergie à partir de la biomasse. **AE**

Tchad-Cameroun après le *pipeline*, la fibre optique

Idriss Déby Itno, président de la République du Tchad, a procédé à l'inauguration du premier tronçon du réseau de fibre optique de son pays, relié au Cameroun.

Après le *pipeline* en service depuis 2003, les deux pays voisins sont à nouveau reliés grâce à une interconnexion qui constitue le premier jalon du projet CAB, *Central Africa Backbone*.

Idriss Déby Itno, président de la République du Tchad, a procédé à l'inauguration du premier tronçon du réseau de transmission à fibre optique de son pays, long de 640 kilomètres. Depuis Yaoundé, quelques séquences de cette cérémonie à laquelle prenaient part Jean-Pierre Biyiti Bi Essam, ministre camerounais des Postes et des Télécommunications, et les directeurs généraux de l'Agence de régulation des télécommunications et de la Cameroon Telecommunications, ont été retransmises en direct depuis N'djamena. La fibre optique pour le Tchad signifie le désenclavement numérique, puisque le pays pourra désormais avoir accès aux autoroutes de l'information à travers le point d'atterrissement SAT 3, logé sur les côtes camerounaises.

L'INTERCONNEXION TCHAD-CAMEROUN

Le Tchad, qui n'a pas de sortie sur la mer, va devoir payer au Cameroun les droits d'atterrissement. Ce fut d'ailleurs l'objet de la signature de l'accord commercial et technique entre David Nkotto Emane, directeur général de la Camtel, et Baharoun Mahamat Badouy, son homologue tchadien de la Société des infrastructures de transmission des communications électroniques du Tchad, le 30 décembre dernier. Cet accord a été précédé par la signature d'un mémorandum d'entente entre les ministres des Télécommunications du Tchad et du Cameroun un jour plus tôt, relatif à l'interconnexion du réseau de fibre optique du Cameroun, long de près de 6000 km, avec celui du Tchad. Cette liaison est prolongée jusqu'à Mbéré pour permettre l'interconnexion entre ce *backbone* et celui du Cameroun à travers la liaison Mbéré-Nana au Cameroun. Le coût global du projet est estimé à 20 milliards FCFA, entièrement financé par l'Etat. **ALAIN COLY**

UN SUCCÈS POUR CAMTEL

Camtel, l'opérateur téléphonique camerounais, qui gère l'infrastructure de la fibre optique au Cameroun, se chargera d'installer à son tour l'infrastructure du Tchad : « *Camtel est le partenaire technique de Sitcom. Actuellement, le Tchad n'a que 700 km de fibre optique, or le pays est vaste et a besoin de milliers de km de fibre optique. De la même façon que les Chinois ont installé la fibre optique au Cameroun contre rémunération, c'est Camtel qui va installer cette fibre optique au Tchad. Cela va générer des milliards de francs CFA au Cameroun* », a précisé Benjamin Assouzo'o, le responsable de la communication de Camtel.

Le mandat est conséquent, puisque le ministre tchadien des Postes et des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Jean Bawoyeu Alingué, a annoncé vendredi que « *le maillage du territoire national avec la fibre optique est prévu pour s'étendre sur plus de 3000 km, et* [que] *sa réalisation nécessitera la mobilisation d'autres ressources importantes* ».

L'Agence nationale des TIC prend des mesures contre le cybercrime

L'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication du Cameroun (ANTIC) vient de se doter d'un Centre d'alerte et de réponses aux incidents cybernétiques (CIRT-ANTIC). Ses missions essentielles sont de centraliser les demandes d'assistance issues des incidents de sécurité (attaques et intrusions) sur les réseaux et les systèmes d'information, de traiter les incidents et de réagir aux attaques informatiques (analyse technique, échange d'informations avec d'autres structures du même genre), d'établir et de maintenir une base de données des vulnérabilités. **AE**

BGFI Bank s'engage au Cameroun sur le long terme

Le protocole d'accord entre BGFI Bank et les professionnels camerounais du BTP confirme la volonté exprimée par l'institution bancaire d'accompagner le développement de ses partenaires dans la sous-région Afrique centrale. Ce partenariat ainsi noué avec ANEER-BTP (Association nationale des entreprises de l'entretien routier du bâtiment et des travaux publics du Cameroun) semble tomber à pic pour un secteur qui, à l'image de la majorité des PME camerounaises, endure d'énormes difficultés d'accès au financement. En effet, selon les statistiques de l'ANEER-BTP, moins de 5% des crédits octroyés par les banques locales vont aux PME. « *Comme beaucoup d'entreprises au Cameroun, singulièrement les PME, nous sommes confrontés à des problèmes d'accès aux moyens financiers dans la réalisation de nos chantiers* », déclare Guillaume Wamal, qui a paraphé les documents côté ANEER-BTP.

GABARIT INTERNATIONAL

Créé en 1971, le groupe BGFI Holding Corporation SA est aujourd'hui le premier groupe financier dans la sous-région Afrique centrale, avec plus de 1240 collaborateurs dans dix pays et un total bilan de 2198 milliards FCFA au 31 août 2011. Il est présidé par Henri Claude Oyima. D'un gabarit international, le groupe est présent au Gabon, en France, en Côte d'Ivoire, au Benin, en République démocratique du Congo… et bien évidemment au Cameroun, où il a ouvert à l'Etat 10% sur les 10 milliards de son capital. BGFI Bank Cameroun SA, dirigée par Edgar Anon, se positionne comme le premier partenaire des grandes entreprises, des institutionnels, des particuliers haut de gamme et des PME à fort potentiel. **DF**

BGFI Bank, le siège du bord de mer à Libreville.

BGFI BANK OUVRE SON SERVICE *NIGHT*

L'institution bancaire vient de décider de l'ouverture de guichets jusqu'à 20 heures pour des opérations de retrait, de dépôt, de remise de chèques et de dépôt d'ordres de virement. Cette mesure concerne bien évidemment l'agence « Diamant », située en plein cœur de Bonanjo, à Douala, et ce du lundi au vendredi, et de 12 heures à 17 heures les samedis.

Le liquidateur de Cofinest accuse Afriland First Bank de rétention de fonds

François-Xavier Zinga, le liquidateur bancaire de l'établissement de microfinance Cofinest, a développé son accusation, assurant avoir mis à la disposition d'Afriland First Bank, conformément aux instructions données par Essimi Menye, alors ministre des Finances, une somme de 553,9 millions FCFA et les états y afférents en vue du paiement des créanciers de l'établissement de microfinance en faillite.

Il va plus loin, expliquant que 1,117 milliard FCFA, somme destinée aux clients dont l'épargne oscille entre 100 001 et 500 000 FCFA, était en souffrance depuis ce jour dans les caisses d'Afriland Bank, qui ne nie pas un tel accord passé avec Cofinest. D'autant moins que la banque avait même déjà commencé les remboursements des clients au prorata de 30% du solde qui revenait à chacun, avant de suspendre ces paiements sous prétexte de « *méfiance* ». **GCM**

Opération « coup de poing » contre les véhicules non-assurés

A travers une opération menée à Douala par l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), les compagnies d'assurances entendent procéder par elles-mêmes à la vérification de l'authenticité de l'assurance automobile et du nombre d'utilisateurs de véhicules assurés. Car « *beaucoup de gens circulent avec des véhicules sans assurance* », relève Ferdonand Meng, directeur général de Saar Vie, par ailleurs chargé de la communication de l'ASAC. « *Celui qui ne sera pas assuré sera interpelé et son véhicule immobilisé jusqu'à paiement de son assurance* », a-t-il averti.

Pour permettre à la trentaine de gendarmes et policiers d'avoir des arguments en béton, l'ASAC a organisé à leur intention lundi un séminaire de formation.

Le guide de

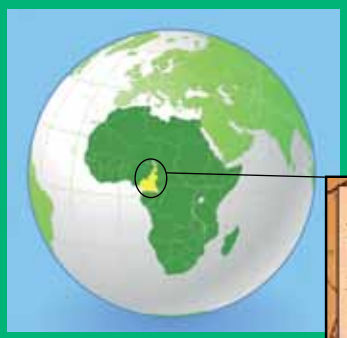

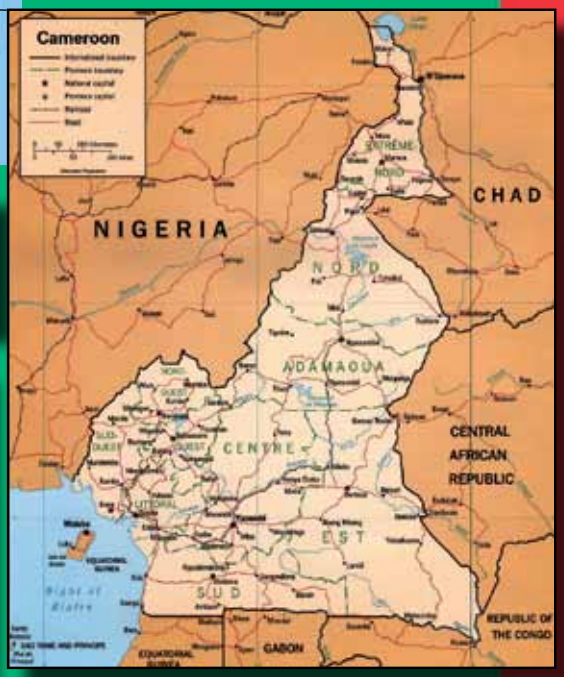

Superficie : 475 440 km²
Capitale : Yaoundé
Population : 19,6 millions d'habitants

Formalités

Quelle que soit votre nationalité, vous avez besoin d'un visa d'entrée pour le Cameroun. Le prix est d'environ 130 €. Le délai d'obtention est de deux semaines (3 à 4 jours en urgence).
La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire et le carnet de vaccination est demandé à l'arrivée.

Ressources

Le Cameroun compte sept universités d'État (Yaoundé I- Ngoa-Ekelle, Yaoundé II-Soa, Douala, Buea, Dschang, N'Gaoundéré-Dang et Maroua), une dizaine d'universités privées (dont l'Université Catholique d'Afrique Centrale, située à Yaoundé, l'Université des Montagnes à Bagangté, l'Université Adventiste de Nanga Eboko) et une cinquantaine d'instituts universitaires parapublics et privés répartis dans l'ensemble du territoire.
Le pays dispose de ressources naturelles agricoles (bananes, cacao, café, coton, miel), forestières, minières (bauxite, fer, cobalt, nickel, manganèse, diamant), pétrolières et gazières. Il jouit également d'un important potentiel hydroélectrique.

PIB

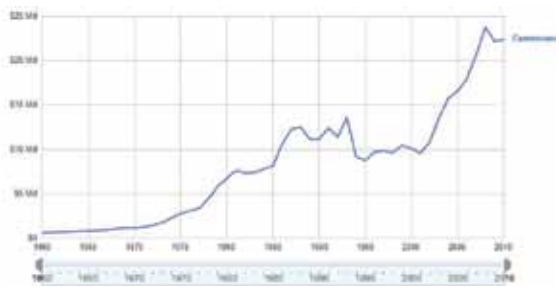

L'évolution du PIB sur 50 ans (source Banque mondiale)

Logistique

Le Cameroun possède 50 000 km de routes, dont 6 000 bitumées, ainsi que 1020 km de voies ferrées. Il dispose de quatre aéroports internationaux (Douala, Yaoundé-Nsimalen, Maroua et Garoua) et d'une quarantaine d'aéroports secondaires. Le pays compte plusieurs ports dont les plus importants sont ceux de Douala et de Limbé. Le port en eau profonde à Kribi est en cours d'exécution.

Régions

Les 10 régions camerounaises et leurs chefs-lieux et langues

N°	Région	Chef-lieu	Nombre de départements	Langues officielles[3]
1	Adamaoua	Ngaoundéré	5	français (majoritaire), anglais
2	Centre	Yaoundé	10	
3	Est	Bertoua	4	
4	Extrême-Nord	Maroua	6	
5	Littoral	Douala	4	
6	Nord	Garoua	4	
8	Ouest	Bafoussam	8	
9	Sud	Ebolowa	4	
7	Nord-Ouest	Bamenda	7	anglais (majoritaire), français
10	Sud-Ouest	Buéa	6	

Jours fériés

Date	Nom	Remarques
1er janvier	Jour de l'an	Indépendance du pays: 1er janvier 1960
Variable	Fête du Mouton	Aussi appelée « Tabaski »
Variable	Fête du Ramadan	
11 février	Fête de la Jeunesse	
Variable	Vendredi Saint	
1er mai	fête du Travail	
Variable	Ascension	
20 mai	Fête de l'unité	Naissance de la République unie du Cameroun
15 août	Assomption	
25 décembre	Fête de Noël	

l'investisseur

LE CADRE DE TRAVAIL AU CAMEROUN

Le travail est encadré, au Cameroun, par un Code du Travail, toiletté en 1992, qui encourage la flexibilité et la négociation dans la conclusion et la rupture des contrats de travail.

Les entreprises camerounaises évoluent dans un contexte où la réglementation du travail est assez flexible. Si le climat de travail est encadré par la loi, notamment le Code du travail (la Loi no 92-007 du 14 août 1992), les conditions d'embauche et de licenciement sont assez flexibles, tout comme la grille salariale. Le gouvernement a en effet introduit des clauses de libre négociation du salaire, encadrées, certes, par des classements catégoriels. Pour les travailleurs, cette clause de libre négociation des salaires reste avantageuse, du fait de la vitalité particulière du monde syndical, qui compte plus de 200 syndicats professionnels et une demi-douzaine de centrales syndicales.

Des syndicalistes camerounais en séminaire de formation aux techniques de négociation.

Ce dispositif législatif consacre le droit au travail, la liberté syndicale, encadre les conditions de travail et de licenciement. On note ainsi deux types de liens de travail, les contrats à durée déterminée et les contrats à durée indéterminée, ce dernier type de contrats étant réservé aux nationaux (l'étranger peut exceptionnellement bénéficier de CDI s'il a un conjoint camerounais). Dans tous les cas, un visa du ministre du Travail est indispensable à l'expatrié qui veut travailler au Cameroun.

Conventions collectives et salaires

De plus en plus de professions ont des conditions de rémunération fixées à l'issue des négociations des conventions collectives. Pour l'heure, les grandes entreprises du pays appliquent des grilles salariales relativement homogènes, souvent inspirées des dispositions des conventions collectives pour les secteurs qui en ont. Avec toutes les indemnités, un cadre du secteur financier peut recevoir un salaire de 700 000 FCFA (1060 euros), et un agent de maîtrise environ la moitié.

Dans la plupart des grandes entreprises industrielles ou parapubliques, cette fourchette de rémunération est respectée, mais elle ne concerne qu'une toute petite proportion des travailleurs. Il faut dire que ce tableau favorable des grandes métropoles industrielles et administratives (Douala et Yaoundé) reste très éloigné des réalités des banlieues qui ceinturent les grandes villes, ou même des conditions de travail dans l'arrière-pays. Selon les études du gouvernement, le sous-emploi, fruit de la précarité, rend les employés de plus en plus vulnérables, au point que le SMIC, revalorisé en 2008 à 28 000 FCFA, n'est pas toujours respecté lorsqu'il faut payer les personnels de maison, jardiniers ou chauffeurs. Et même, peu de PME respectent les grilles salariales en vigueur dans leurs secteurs.

Charges sociales

Pour ce qui concerne les charges sociales, elles sont essentiellement constituées par les cotisations salariales et patronales versées à la Caisse nationale de prévoyance sociale, qui gère les différentes branches de prestations aux employés, à leurs familles et aux retraités.

Pour les travailleurs, cette clause de libre négociation des salaires reste relativement avantageuse, du fait de la vitalité particulière du monde syndical, qui compte plus de 200 syndicats professionnels et une demi-douzaine de centrales syndicales.

Ces prestations sont de trois catégories : les prestations familiales (allocations familiales, prise en charge du congé de maternité, frais médicaux liés à la grossesse), les prestations de vieillesse, d'invalidité et de décès (pension ou allocation de vieillesse, pension ou allocation de survivant, frais funéraires), et enfin les prestations d'accident de travail et de maladies professionnelles (prise en charge des frais médicaux des travailleurs accidentés, des frais de prothèse, etc.).

Pour financer ces prestations, l'employeur doit payer une charge sociale s'élevant à 16,2% du salaire, tandis que l'employé participe pour 2,8%.

LE LEADER DU MOIS

CHRISTOPHE EKEN A AUSSI SES « GRANDS CHANTIERS »

Christophe Eken, président de la Chambre consulaire reconduit à ses fonctions, a formulé le vœu qu'au cours des trois prochaines années la CCIMA et ses 160 membres puissent poursuivre leur déploiement afin de contribuer à la relance de la croissance économique du Cameroun. Le président de la Chambre a annoncé l'arrêt imminent des grandes orientations du plan de mandature, dont la formulation devrait, à son sens, être étroitement calquée sur celle des objectifs du DSCE et de la vision 2035. Après avoir mesuré l'immensité du chantier de sa mandature, Christophe Eken a fixé les priorités de la CCIMA.

L'INDUSTRIE DU MANIOC

Il y a en premier la recherche de financements en vue de la création des Usines de transformation industrielle du manioc (UTIM) à travers le pays. Le site pour l'implantation de l'UTIM de Sangmélima est, par exemple, disponible, et les travaux d'aménagement sont en cours. Les études de faisabilité technique et financière de l'UTIM de Douala et de Yaoundé sont en cours. Ces projets sont à leur phase pilote et devront être implantés progressivement dans les autres régions du pays.

L'ARTISANAT

Dans l'optique du renforcement des capacités des très petites entreprises et du recensement des artisans, la Chambre devra procéder, dès le premier semestre prochain, à la délocalisation et au renforcement des entreprises artisanales par le compagnonnage artisanal et la création d'un centre de ressources professionnelles sur les métiers du cuir et leurs professions connexes.

LA FORMATION D'INGÉNIEURS

Christophe Eken envisage la création d'une Ecole des métiers de l'industrie et des services et d'une Ecole supérieure d'ingénieurs dans les domaines de l'électricité et de la maintenance industrielle, des télécommunications et de l'ingénierie d'affaires.

LES CAPACITÉS DE STOCKAGE PORTUAIRE

Il envisage par ailleurs la création de nouveaux magasins de stockage au port de Douala et au port de Kribi pour accroître la capacité d'entreposage des opérateurs économiques.

LA MÉDIATION ET L'ARBITRAGE

Le président de la CCIMA envisage aussi la création d'un centre de formation professionnelle consulaire. Il a annoncé la création d'une chambre de médiation, de conciliation et d'arbitrage, la seconde après celle du Groupement inter-patronal (Gicam).

GUY C. MOUSSI

RECONDUIT PAR DÉCRET PRÉSIDENTIEL

La liste du président sortant ayant remporté le scrutin, il revenait au président de la République de choisir un président parmi les 160 noms de la liste gagnante. Paul Biya a, une fois de plus, choisi de reconduire Christophe Eken, en poste depuis le 25 janvier 2008.

UNE CHAMBRE PRESQUE CENTENAIRE

Créée en 1921, la CCIMA a des missions à caractère économique : études économiques et statistiques, formation professionnelle, information économique, accompagnement des entreprises, etc. Elle a aussi des missions de service public : rédaction de projets de loi et de textes réglementaires relatifs aux activités économiques et commerciales, création, réglage et mise en fonctionnement des bourses de valeurs et de commerce.

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

DÉJÀ SUR IPAD

BIENTÔT SUR IPHONE ET ANDROID

ericsson.
com
WE LIKE TO
MOVE IT
ERICSSON